

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE BERNEX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° D2026_26/05/17

Séance du 26 Mai 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-six mai à 19h30

Se sont réunis à la mairie, en session ordinaire, les membres du conseil municipal de la commune de Bernex sous la présidence de Monsieur Pierre André Jacquier, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 21 Mai 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Pierre André Jacquier, Jean-Yves Guegan, Sylvie Trincaz, Emilien Abgrall, Dorothée Arrandel, Richard Martinez, Pascal Dumerger, Marina Vaillaut, Aline Chevallay, Claire Rousseau, Florine Valentin, Marion Pivot.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Gilles Colliard, Stéphane Vesin (excusés), Edouard Betemps.

Procurations : Gilles Colliard à Emilien Abgrall, Stéphane Vesin à Dorothée Arrandel

M. Jean-Yves Guegan a été désigné comme secrétaire de séance.

3. Domaine et patrimoine – 3.5. Autres actes de gestion du domaine public

Avis sur le projet d'aménagement du carrefour de Grange-Blanche par le Département de la Haute-Savoie

Monsieur le Maire expose que le Département de la Haute-Savoie propose d'aménager le carrefour de Grange-Blanche en matérialisant un tourne-à-gauche depuis la RD32 vers la RD152 par un marquage au sol, en gérant l'accès de la RD152 sur la RD32 par un Stop et de canaliser les véhicules venant de la RD152 à l'aide d'îlots marqués au sol et délimités par des balises J11 (balises blanches) et en empêchant le stationnement sur le côté aval de la RD32 par la création d'un merlon enherbé.

Il précise que le coût de ces travaux est estimé à 60.000 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Donne un avis favorable à cet aménagement du carrefour de Grange-Blanche par le Département de la Haute-Savoie.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Pierre André Jacquier

Le Secrétaire de séance
Jean-Yves Guegan



Certifié exécutoire
Télétransmis en sous-préfecture le 27/05/2026
Mise en ligne sur le site internet de la commune le 27/05/2026

